2022.29

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES –TRIPLEVILLE – VERDES – CHARSONVILLE-OUZOUER LE MARCHE

Reçu à la Préfecture de Loir-et-Cher, le :

21 DEC. 2022

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux , le 12 décembre à dix huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 6 décembre 2022
Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA
Présents : Bernard ESPUGNA, Jean-Charles GAUCHERON, Bruno VIVIER, Franck POINTEAU, Gérard GOUDEAU, Jean-Paul BEDIOU, Christian ROUBALAY, Christine VEUILLE, Jérôme SEJOURNE, Sylvaine GENDRAULT

Absent excusé, Monsieur Philippe POITOU ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard GOUDEAU

Délibération 9
Objet : Règlement financier et contrat de prélèvement automatique

Monsieur le Président informe les membres du Conseil des recommandations faites par la Perception de Vendôme en matière de prélèvement mensuel à savoir la souscription, par les abonnés qui adhèreront au prélèvement mensuel, d'un règlement financier.

Un projet de règlement financier est soumis au conseil tenant compte des recommandations de la Perception de Vendôme.

Après avoir pris connaissance de ce projet, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE

Le règlement financier.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 13 décembre 2022

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Président,
Bernard ESPUGNA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU
PRENOUVELLON
MEMBROLLES - TRIPLEVILLE
CHARSONVILLE - VERDES
OUZOUER LE MARCHÉ
Mairie de PRENOUVELLON
41240 BEAUCE LA ROMAINE